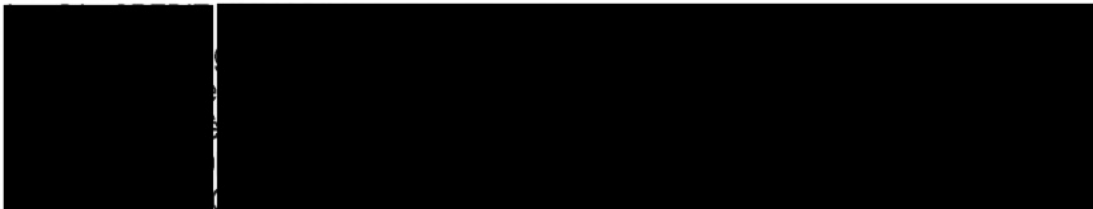


# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE VINGT JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN

A LA DEMANDE DE :



EN VERTU :

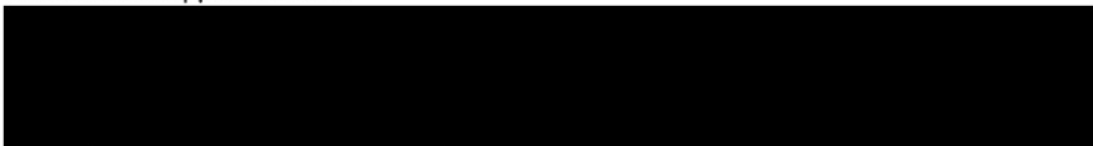


Je, Henri-Luc BOISLEUX, Huissier de Justice associé, membre de la Société Civile Professionnelle Henri-Luc BOISLEUX et Emmanuel FISCHER, Huissiers de Justice associés, audienciers près les Tribunaux de SAINT-OMER (62500), y domiciliée 15 rue de Wissocq, pour l'un des gérants soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

2 A Rue de la Ligne à ROQUETOIRE.

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :



Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du [redacted]

Sur place, je suis assisté du gérant de la SARL Artois Serrurerie, Serrurier, ainsi que de deux témoins [redacted], requis par moi afin de procéder et d'assister à l'ouverture forcée des lieux.

Sur place, j'ai rencontré [redacted] et j'ai constaté ce qui suit :



SCP  
**Henri-Luc BOISLEUX**  
**Emmanuel FISCHER**  
Huissiers de Justice associés  
15 Rue de Wissocq - BP 30007  
62501 Saint-Omer  
☎ gestionnaire : 03 21 38 04 86  
☎ : 03 21 38 04 86  
☎ : 03 21 38 53 44  
scp.boisleux.fischer@wanadoo.fr  
Caisse Des Depots Et Consignations  
IBAN N°: FR 91 40031 00001 0000118840Y 47

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

COPIE

**COPIE**

#### COUT DE L'ACTE

Décret n°2016-230 du 26 février 2016  
Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs  
réglementés des huissiers de justice

Emolument (Art R444-3 C. Com)	219,16
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
<b>Total HT</b>	<b>226,83</b>
TVA (20,00 %)	45,37
<b>Total TTC</b>	<b>272,20</b>

Acte dispensé de la taxe



Références : 40722  
KL.V - PVSIMDESC

Il s'agit d'une maison individuelle de plain-pied des années 1980, en préfabriqué, avec tuiles béton.

La maison est chauffée par des radiateurs électriques, sans programmeur.

Les propriétaires habitent sur place.

[REDACTED] m'indique que l'immeuble est assuré par la compagnie [REDACTED]

La surface habitable est de 90 m<sup>2</sup>, suivant attestation jointe au procès-verbal.



Le rez-de-chaussée se compose d'une entrée, d'un couloir, d'un séjour, d'une cuisine, d'un WC, de trois chambres et d'une salle de bains.

**ENTRÉE :**

On y accède par une porte en bois teinté avec un imposte latérale.

Le sol et les plinthes sont recouverts d'un carrelage ancien.

La partie inférieure des murs est recouverte d'un lambris stratifié, ancien.  
La partie supérieure des murs est recouvert d'un papier peint.

Le plafond est peint.

Je constate la présence d'un placard contenant le cumulus électrique.



### **CUISINE :**

Les portes donnant sur la cuisine ont été enlevées.

Le sol et les plinthes sont recouverts d'un carrelage ancien.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

La pièce est éclairée par une double fenêtre ancienne en bois peint, à double vitrage, avec volets battants en bois.

L'évier inox avec deux bacs et un égouttoir est muni d'un robinet mitigeur. Le meuble sous-évier à deux portes est ancien.

Je constate la présence d'une VMC.



**SALON-SALLE À MANGER :**

On y accède par une porte ancienne vitrée.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs sont recouverts d'un papier peint.

Le plafond est peint.

La pièce est éclairée par une double fenêtre en bois, à double vitrage avec volet battant et par une double porte-fenêtre identique, avec volet.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique radiant.





**WC :**

On y accède par une porte isoplane en bois peint.

Les revêtements sont identiques à ceux de l'entrée.

La cuvette est équipée d'une chasse d'eau dorsale.

Je constate la présence d'une VMC.



### **SALLE-DE-BAINS :**

On y accède par une porte identique à celle de la pièce précédente.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien.

Les murs et le plafond sont peints.

Une partie des murs est recouvert d'un carrelage et l'autre de lambris stratifié.

La baignoire ancienne en tôle émaillé est muni d'un robinet mitigeur avec système de douche.

Le lavabo sur colonne est ancien.

La pièce est éclairée par une fenêtre ancienne en bois avec vitre en verre brouillé, sans volet.

Je constate la présence d'un branchement de machine à laver.

Je constate également la présence d'une VMC.



### **PREMIÈRE CHAMBRE SUR L'ARRIÈRE :**

On y accède par une porte isoplane en bois peint.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Il n'y a pas de plinthes.

Les murs et le plafond sont peints.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique simple.

La pièce est éclairée par une double fenêtre en bois peint, à double vitrage, avec volets battants en bois teinté.



### **DEUXIÈME CHAMBRE SUR L'ARRIÈRE :**

Cette pièce est identique à la chambre précédente mais elle est chauffée par un radiateur électrique radiant.

Je constate la présence d'un placard avec deux portes coulissantes.







**CHAMBRE AVANT :**

Cette pièce est identique à la première chambre, mais sol est recouvert d'une moquette rase ancienne.



**GARAGE :**

Cette pièce est attenante à la maison mais inaccessible ce jour.

**EXTERIEUR :**

La terrasse est constituée de tomettes.

Le jardin est clôturé et il y a un potager au fond.

Je constate la présence d'une petite dépendance en bois avec toiture en tôle, et d'un petit abri.





oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 20.07.2021 à 11h00, pour se terminer le 20.07.2021 à 12h00, pour une durée de 1h00.

Henri-Luc BOISLEUX



Certificat de mesurage de superficie

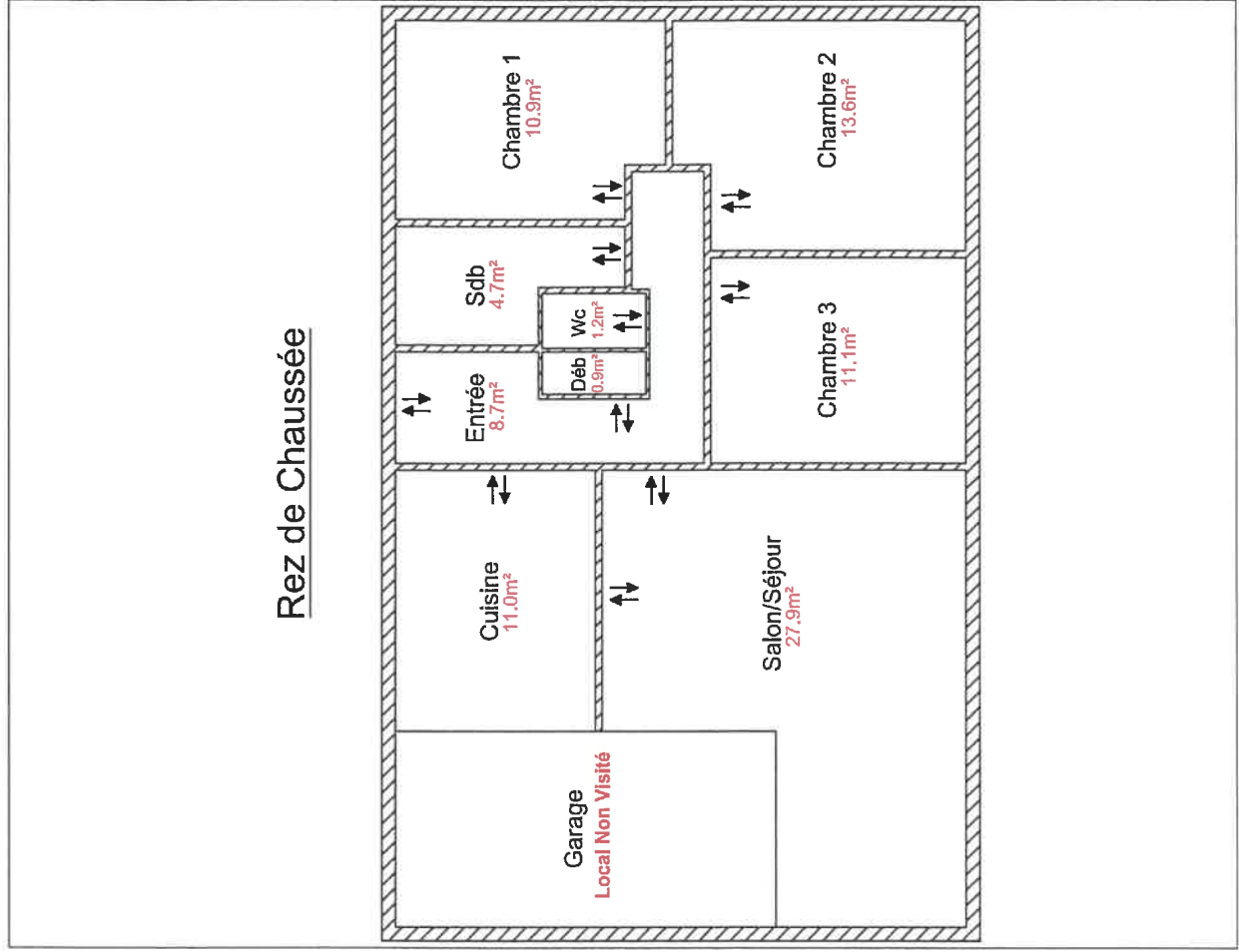
→ Rez de Chaussée : Une entrée, un débarras, une cuisine, un salon/séjour, un water-closet, une salle de bain et trois chambres

Remarque : On note la présence d'un garage attenant à la maison, ce dernier n'a pas pu être visité en raison de l'absence de clefs

Niveau	Superficie Habitable	Superficie Annexe
Rez de Chaussée	90 m <sup>2</sup>	-

CROQUIS

Rez de Chaussée



Echelle : Figurative

ATTESTATION MESURAGE

Département du Pas de Calais  
ROUETOIRE - 62120  
24 Rue de Ligne (Anciennement 2A)

21/07/2021		Z.J.	T.P.
<p>BPH Société de GEOMETRES EXPERTS DPLG www.bph.geometre-expert.fr</p> <p><b>ARDRES</b> 372 avenue de Saint-Omer BP 15 - 62 610 ARDRES Cedex Tel - 03 21 82 81 60 Fax - 03 21 82 95 61</p> <p><b>CALAIS</b> 15 rue du Mol de Tassigny BP 432 - 62 225 CALAIS Cedex Tel - 03 21 34 61 56 Fax - 03 21 34 12 95</p> <p><b>GRAVELINES</b> 14 rue Vanderghote 59 870 GRAVELINES Tel - 03 28 23 15 51 Fax - 03 28 65 30 89</p>			